

Lignites d'Algérie

Autor(en): **Gaudin, C.-T.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **6 (1858-1861)**

Heft 45

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

2° Le sang des vers à soie, chrysalides et papillons réputés sains, est transparent; il contient outre des globules normaux (surtout lorsqu'on examine celui des chrysalides et des papillons), des globules étoilées et quelques corpuscules cristallins vibrants : il est acide et laisse apparaître lors de sa dessiccation des cristaux d'acide urique, en forme de gerbes.

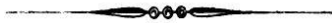
3° Le sang des vers, chrysalides et papillons malades, particulièrement celui de ces derniers, est jumenteux, plus ou moins opaque, chargé de corpuscules cristallins vibrants, qui sont très probablement formés d'urates et d'hippurates d'ammoniaque. L'acide hippurique cristallise, dans les gouttes desséchées de ce sang, sous diverses formes.

4° Les principales maladies des vers à soie sont dues à ces éléments urineux, régressifs, qui vicient le sang. Elles ne sont point contagieuses de leur nature. Ce sont des *urémies* et *hippurémies* qui se présentent sous trois formes principales :

1. *Hippurémie phthysique*; — donne lieu aux *passis*.
2. *Hippurémie hydropique*; — les jaunisses, les gras.
3. *Hippurémie tachetée*; — la gattine, pébrine ou pattes grillées.

5° Les papillons malades transmettent par hérédité, aux œufs et aux vers qui en naissent, une grande prédisposition à contracter ces maladies.

6° Les éducations pour graine, faites en plein air, sur les arbres mêmes, au moyen de manchons en treillis métalliques, dans lesquels sont placés les vers, régénèrent en peu de temps les races malades. Ces éducations employées comme remède mettront fin aux maladies régnantes, et continuées dans l'avenir, donneront aux éducateurs une certitude de réussite presque complète.



LIGNITES D'ALGÉRIE.

Par M. C.-T. Gaudin.

(Séance du 22 juin 1859.)

M. C.-T. Gaudin ayant appris par le bulletin de la Société géologique de France, l'existence en Algérie de bancs de lignite, avec impressions de plantes, fit aussitôt une tentative pour obtenir des feuilles fossiles qui pussent, avant l'achèvement du grand ouvrage de M. Heer, jeter du jour sur la flore tertiaire d'un point aussi méridional, comme la végétation fossile de l'Islande en a jeté sur les forêts tertiaires de ces hautes latitudes. M. le capitaine Serijiats, du

bureau arabe d'Orléanville, auquel il s'est adressé sans même avoir l'avantage de le connaître, a mis un empressement digne d'éloges à faire explorer, malheureusement sans succès, les marnes qui avoisinent les lignites. Voici un extrait de la lettre du capitaine en date du 4 juin 1859 :

« Monsieur,

» A la date de ma dernière lettre, nous étions en ramadan et j'ai dû attendre que l'époque du jeûne fût terminée. J'ai employé cet intervalle à écrire au garde-mine de Tène, M. Badynski, qui est fort savant et versé dans la connaissance des fossiles. Il a eu la complaisance de se rendre à mon invitation, et nous nous sommes tous deux transportés au Beled-boufrouir qui se trouve à environ 18 kilomètres d'Orléanville. J'avais donné rendez-vous sur les lieux au Caïd de la tribu qui s'y trouvait avant nous, avec quelques travailleurs.

» Les lits de lignite s'aperçoivent des deux côtés d'un petit ravin, à bords encaissés et qui est creusé par les eaux dans un terrain de marnes argileuses, affectant la forme d'un plateau à pente assez forte. Dans plusieurs endroits, la teinte du banc charbonneux mis à nu naturellement, tranche par un noir excessivement vif sur la couleur jaune de la roche encaissante. Ayant choisi un endroit qui parut convenable, nous mîmes quelques hommes à l'ouvrage pour abattre en paroi verticale la marne qui recouvre le banc de lignite. Nous avons alors essayé de fendre au marteau les blocs détachés, mais nous n'y avons pu réussir. Cette marne est extrêmement argileuse et elle était de plus mouillée par les infiltrations des pluies précédentes. La terre cédait donc sous le marteau sans se rompre. Dans les endroits où l'action du soleil l'avait séchée, elle se réduisait en poussière sous l'action du marteau, et nous n'avons pu dans aucun cas obtenir de séparation en feuillets.

» J'ai fait alors ouvrir le banc de lignite lui-même, à l'endroit où il affleure les parois verticales du ravin, et j'ai emporté quelques échantillons pris le plus profondément possible, vu le peu de temps dont nous pouvions disposer. Mis au feu, ils se sont convertis en brique, tant est grande la proportion d'argile qu'ils contiennent.

» Voici donc le parti auquel je me suis résolu.

» J'ai donné l'ordre de faire ouvrir une tranchée ou vaste fossé de manière à mettre la face supérieure du banc à nu, sans toutefois l'entamer lui-même, sur une longueur d'environ 8 mètres et dans une direction perpendiculaire au ravin. De cette façon les eaux vont s'écouler facilement. Ce travail assez long va être incessamment terminé, et je m'y transporterai aussitôt pour faire de nouvelles recherches.

» Je ne dois pas vous cacher que d'après l'avis de M. Badynski, ces recherches seront probablement stériles à cause de la nature de la marne argileuse encaissante. Je vous assure cependant que je n'ai pas été découragé par cet avis peu favorable. De semblables

conjectures se trouvent souvent contredites par les faits. Il m'a du reste promis de revenir lui-même et de continuer à m'aider dans mes recherches. »

SUR L'EXISTENCE DE TORTUES D'EAU DOUCE DANS LA FAUNE
SUISSE ACTUELLE,

Par **J.-B. Schnetzler**, professeur.

(Séance du 22 juin 1859.)

L'existence, dans la faune suisse actuelle, de tortues appartenant à la famille des *Emydae* a été affirmée et niée, sans que la question ait été résolue d'une manière définitive. Il est assez difficile de démontrer la disparition complète d'une espèce de la faune d'un pays ; d'un autre côté, il n'est pas toujours facile de décider si une espèce, devenue excessivement rare à l'état sauvage, est réellement sauvage ou si seulement elle a échappé à la domesticité.

Il est bien démontré que des tortues d'eau douce ont existé en Suisse depuis que ce pays est habité par l'homme ; parmi les débris des habitations lacustres découvertes en Suisse, on a rencontré des carapaces de tortues¹. Bridel (*Conservateur suisse*, V, 32) rapporte qu'on a trouvé des tortues d'eau douce à l'embouchure du Rhône. Elles existaient autrefois dans le Weidensee, canton de Zurich. Dans la vallée de la Reuss, canton d'Uri, on a rencontré à plusieurs reprises des individus appartenant à l'*Emys europæa*². En 1846, une émyde fut trouvée sur les bords du lac Léman près de Nyon, après une forte tempête³. Dès que j'eus rappelé ce fait pendant la séance annuelle de la Société vaudoise des sciences naturelles, qui eut lieu à Nyon au mois de juin 1859, M. le pharmacien Roux, de Nyon, en présenta une à la Société, qui en effet avait été trouvée dans cette localité⁴. Pendant la séance annuelle de la Société vaudoise à Lausanne, en 1856, M. le prof^r Yersin, de Morges, fit voir un jeune individu d'*Emys europæa* trouvé près de Morges. Vers la fin du mois de février 1859 on en trouva près de Vevey, à environ un kilomètre au-delà de l'église de St. Martin, un jeune individu qui était endormi dans une vigne, sous un tas de feuilles. Pour parvenir dans cette vigne depuis la ville ou depuis une des campagnes voisines, notre tortue aurait dû franchir des obstacles à peu près in-

¹ Bibl. univ. Mai 1857, p. 52.

² Tschudy. Thierleben, p. 59.

³ Vuillemin. Canton de Vaud, p. 240.

⁴ Elle doit avoir été donnée au Musée cantonal ? (Non. Réd.)